

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 4 avril 2005 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller
M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

2631-040405 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance. Il est à noter que la présentation de l'ordre du jour est modifiée afin de commencer par la présentation et l'adoption des états financiers avant la période de questions # 1 et que ladite période de questions demeurera ouverte tout au long de la présentation des états financiers.

2632-040405 **ÉTATS FINANCIERS**

Monsieur le maire Henri Cloutier accompagné de Monsieur Roch Lemieux, directeur général et trésorier font la présentation des états financiers au 31 décembre 2004. Suite à cette présentation, il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les états financiers de la Ville de Beaupré vérifiés par la firme « Samson Bélair Deloitte & Touche », tels que présentés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2004.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

. **RESSOURCES FAMILIALES**
. Demande de commandite

2633-040405 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de verser la somme de 250,00 \$ à titre d'appui financier.

. **ÉCOLE DES BEAUX-PRÉS**
. Salle du Centre communautaire les 11 et 12 mai - Demande de commandite

2634-040405 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de mettre à la disposition de l'École des Beaux-Prés la grande salle du Centre Communautaire, et ce gratuitement, les 11 et 12 mai 2005.

- . **FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES**
 - . Salle du Centre communautaire le 15 mai – Demande de gratuité

2635-040405 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de mettre à la disposition du Festival de l'Oie des Neiges la grande salle du Centre Communautaire, et ce gratuitement, pour le brunch du 15 mai 2005.

- . **FONDATION RÊVES D'ENFANTS**
 - . Souper spaghetti le 23 avril 2005
- . **CAISSE POPULAIRE MONT SAINTE-ANNE**
 - . Tournoi de golf bénéfique du Collège Saint-Alphonse
- . **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS**
 - . 17e édition de la Semaine de la municipalité du 5 au 11 juin 2005
- . **CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**
 - . 17e Colloque du Carrefour du 27 au 29 mai 2005
- . **M.R.C CÔTE-DE-BEAUPRÉ**
 - . Procès-verbal du 2 mars 2005
- . **LE SAINT-LAURENT ET LES GRANDS LACS**
 - . Conférence les 25-26-27 mai 2005

2636-040405 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire à participer à la 19^e Conférence des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent les 25, 26 et 27 mai 2005 et d'autoriser le paiement des dépenses en part égale avec la MRC.

- . **FORCES ARMÉES CANADIENNES**
 - . Demande d'utilisation du terrain de la marina

2637-040405 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser le 5e Groupe brigade mécanisé du Canada à utiliser le terrain de la marina pour la période du 2 au 5 mai 2005 dans le cadre d'un exercice de communication. Il est entendu que les consignes de sécurité et environnementales seront respectées. De plus la Couronne s'engage à dédommager la Ville en cas de dommages au terrain.

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Rapport des permis de mars 2005
- . Compte rendu de la rencontre avec Mme Chantale Richard de la MRC, M. Noël Pelletier de la firme Enviram et Jean-François St-Pierre, inspecteur
- . Rapport budgétaire de décembre 2004

. Rapport budgétaire de mars 2005

2638-040405 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2005**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 mars 2005.

2639-040405 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 500413 à 500416	24 442.94 \$
. Numéros 500417 à 500457	204 832.83 \$

2640-040405 **SOUSSION TONTE DES GAZONS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de demander des soumissions par invitation pour la tonte des gazons auprès des 2 entrepreneurs suivants :

- Groupe E.S.L.
- Le Groupe Essa

2641-040405 **ACHAT DE PANNEAUX DE NOMS DE RUES ET ACCESSOIRES**

Considérant les soumissions reçues suite à l'appel d'offres du 30 mars de :

Agences de l'Est R.J. Inc.	24 932.25 \$
Dan-Itech Inc.	27 539.29 \$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'octroyer le contrat à « Agences de l'Est R.J. Inc. au montant de 24 932.25 \$ incluant les taxes.

2642-040405 **ACHAT DE POTEAUX DE SIGNALISATION PERSONNALISÉS**

Considérant les soumissions reçues suite à l'appel d'offres du 30 mars 2005 de :

Agences de l'Est R.J. Inc.	31 672.13 \$
Les Ateliers Régis Lessard Inc.	27 893.56 \$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'octroyer le contrat à « Les Ateliers Régis Lessard Inc. » au montant de 27 893.56 \$ incluant les taxes.

2643-040405 **SOUSSION POUR LE BALAYAGE DES RUES**

Considérant les soumissions reçues suite à l'appel d'offres du 17 mars 2005 de :

Les Entreprises Murroy Inc.	14 000.00 \$
Charles Trudel Inc.	13 868.00 \$
Pavage Rolland Fortier	13 700.00 \$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'octroyer le contrat à « Pavage Rolland Fortier » au montant de 13 700.00 \$ plus les taxes applicables.

2644-040405 **MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL POUR LE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)**

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une municipalité de conclure avec l'Union des municipalités du Québec une entente ayant pour but l'achat de matériel;

ATTENDU que la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de procéder, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de chlorure de sodium;

ATTENDU que la proposition de l'Union des municipalités est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de sodium dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement :

QUE la Ville de Beauré confie à l'Union des municipalités du Québec, pour les années 2005 à 2008 inclusivement, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé de chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Ville;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à fournir à l'UMQ les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et le cahier des charges que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée chaque année;

QUE pour se retirer du programme d'achat regroupé de chlorure de sodium, la Ville devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet 30 jours avant le dépôt de l'appel d'offres annuel;

QUE la Ville reconnait que l'Union des municipalités du Québec recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes, tel qu'il apparaît dans le cahier des charges annuel (publié sur le site internet de l'UMQ);

QUE copie de la présente résolution soit transmises à l'Union des municipalités du Québec.

2645-040405 **VOYAGE D'ÉTUDE AU VERMONT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire à participer à un voyage d'étude au Vermont les 3, 4 et 5 mai 2005 et d'autoriser les dépenses inhérentes.

2646-040405 **SOUSSION PAR INVITATION POUR LES FENÊTRES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que le projet de remplacement des fenêtres du Centre communautaire a débuté en 2004 et que ces travaux étaient échelonnés sur une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que nous sommes rendus à la deuxième année du projet et que la somme de 50 000,00 \$ est prévue à cet effet au budget 2005;

CONSIDÉRANT que le montant des travaux est supérieur à 25 000 \$, mais inférieur à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de demander des soumissions par invitation auprès des 3 entrepreneurs suivants :

- Caron & Guay Inc.
- Solaris Québec Inc.
- Giguère Portes et Fenêtres Inc.

2647-040405 **COUPE DU MONDE DE VÉLO DE MONTAGNE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que la Ville de Beaupré verse la somme de 7 500,00 \$ à la Corporation Coupe du monde de vélo de montagne Inc.

2648-040405 **CROIX DE BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement d'autoriser l'appel d'offres pour l'éclairage de la Croix de Beaupré.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

. Aucune

2649-040405 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 28.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe